

En Occitanie, le transport  
scolaire régional est

**GRATUIT**

selon les conditions  
prévues par le règlement.



# Transport scolaire régional

**INSCRIPTIONS**

du lundi 15 juin au jeudi 31 juillet 2026

Service financé par  
la Région Occitanie



Les transports de Ma Région

Informations et inscriptions sur  
[lio-occitanie.fr](https://lio-occitanie.fr)





# Transport scolaire régional

## Inscriptions du 15 juin au 31 juillet

La carte de transport scolaire donne droit à 1 aller-retour par jour pour les demi-pensionnaires et externes et 1 aller-retour par semaine pour les internes en train ou en car. Seule la Région a autorité pour décider du mode de transport emprunté ou de l'attribution d'une allocation. Une participation forfaitaire de 25€ est demandée pour toute inscription après le 31 juillet.

## Les conditions d'accès à la gratuité

Pour bénéficier de la gratuité du transport scolaire, l'élève doit :

- Résider en Occitanie et réaliser un trajet en dehors du territoire des communautés d'agglomération, métropoles et communautés urbaines.
- Être scolarisé de la petite section de maternelle à la terminale.
- Habiter à une distance minimale de l'établissement fixée à 1km par le règlement.
- Fréquenter l'établissement de secteur. Afin de préserver l'égalité des chances, la Région permet de déroger à cette sectorisation pour des motifs pédagogiques (enseignements spécifiques, etc.).
- Utiliser le service régulièrement.



## Que permet votre abonnement ?

La carte de transport permet :

- un accès au transport scolaire,
- de voyager en illimité, tout au long de l'année scolaire, sur les cars du réseau (lignes commerciales non réservées aux trajets scolaires).



Infos et inscriptions :

**lio-occitanie.fr**